



Compte-rendu de la réunion Groupe de Travail 3 : Environnement, Patrimoine et Tourisme Salle du Conseil communal de Momignies, les 9 et 16 avril 2024

Présents :

09/04/2024 : 13 personnes

16/04/2024 : 10 personnes

Liste en annexe

1. Introduction

La première soirée débute par une remise en contexte de l'Opération de Développement Rural. La FRW explique les étapes franchies et les étapes à venir.

Les objectifs des groupes de travail sont ensuite précisés :

- Affiner et valider le diagnostic réalisé par le bureau Dr(ea)²m
- Apporter des éléments pour comprendre et valider les constats posés par le bureau Dr(ea)²m
- Proposer des objectifs de développement
- Proposer des projets pour répondre aux objectifs

De même que les thématiques des 4 groupes de travail :

- GT 1 : Vie sociale, Culture, Loisirs et Convivialité
- GT 2 : Emploi, Agriculture, Commerce et Services
- GT 3 : Mobilité
- GT 4 : Environnement, Patrimoine et Tourisme

2. Le déroulement du Groupe de Travail

Ce GT se déroulera en 3 phases et 2 séances :

- La première réunion a pour but de présenter la thématique « Environnement, Patrimoine et Tourisme » et de travailler sur l'analyse AFOM
- Un travail individuel à domicile sur base d'un document remis et expliqué en séance
- La deuxième réunion est consacrée à la proposition d'objectifs et de projets, en sous-groupes

Afin d'avoir une continuité dans le travail, il est signalé que la présence aux 2 soirées est souhaitée.

3. La présentation du diagnostic

Clémence Dereux du bureau Dr(ea)²m et auteur du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) présente le diagnostic thématique aux habitants en commençant par expliquer la méthodologie et les thèmes des Groupes de Travail.

S'ensuit la présentation du diagnostic et des enjeux sur le thème du Groupe de Travail de ce soir : Environnement, Patrimoine et Tourisme.

4. Les remarques/questions réponses

Les participants à la réunion sont invités en sous-groupes de 3 à 4 personnes à faire part de leurs remarques sur l'analyse AFOM.

Les idées d'objectifs et de projets déjà mis en avant lors de cette étape, sont inscrits en **vert**.

Sous-groupe 1 :

Atouts en matière d'Environnement, Patrimoine et Tourisme sur le territoire :

- Présence de la Brasserie « Février » dont le matériel brassicole et une partie du bâtiment sont classés. Ce bâtiment a une localisation stratégique et une proximité avec le futur mobi-pôle. **Peut-être une opportunité d'achat pour éviter qu'il ne revienne à un privé et imaginer une gestion par une association**
- **Territoire vert et boisé**
- Encore beaucoup de fermes et d'exploitations agricoles qui entretiennent les haies → **potentiel à exploiter en matière de déchets de haies mais aussi (biomasse)**
- Momignies fait partie du réseau « Abeille noire » → promotion de la biodiversité et de la seule espèce endémique. Mais attention à l'introduction d'autres espèces
- Le dynamisme de l'équipe du Centre culturel et des associations → mais qui n'est malheureusement pas assez suivi par la population

Faiblesses en matière d'Environnement, Patrimoine et Tourisme sur le territoire :

- La gestion des forêts → destruction des sols et des espèces par les exploitants forestiers
- Les villages sont peu fleuris et donc moins accueillants → peut-être créer un concours « façades/villages fleuris »
- Des manquements en matière d'aménagement du territoire notamment face aux promoteurs immobiliers (investisseurs/lotisseurs) → mise en place d'une CCATM et/ou d'un Schéma de Développement Communal
- Un réseau d'épuration des eaux quasiment inexistant
- La disparition des gardes champêtres/cantonniers

Opportunités en matière d'Environnement, Patrimoine et Tourisme sur le territoire :

- Présence de chutes d'eau sur la commune (étang de l'Oise) → développer l'hydroélectricité
- Promouvoir les communautés d'énergie
- Installer des panneaux didactiques aux lieux stratégiques et aux points de départ des balades, qui rappelleraient le comportement à adopter sur les lieux (notamment pour la protection environnementale des sites)
- Remise en état du parcours Vita de Macon
- La rénovation du patrimoine bâti mais en veillant à conserver le caractère architectural des bâtiments → attention à « l'anarchie » urbanistique

Menaces en matière d'Environnement, Patrimoine et Tourisme sur le territoire :

- L'apparition de champs photovoltaïques
- Les promoteurs éoliens
- Les investisseurs-promoteurs immobiliers (lotisseurs)
- La prolifération des Gîtes et des maisons de campagnes → entraînent une hausse du prix de l'immobilier, l'apparition de néoruraux qui vivent en décalage avec les « locaux » et qui n'ont pas les mêmes intérêts
- Les « grosses » sociétés de chasse → introduction d'espèces animales à des fins pécuniaires (ex : le Mouflon Corse)

Sous-groupe 2 :

Atouts en matière d'Environnement, Patrimoine et Tourisme sur le territoire :

- La présence de musées (notamment sur la 2^e guerre mondiale) et une possibilité de mise en réseaux de ces musées, ne pas négliger le transfrontalier
- Le réseau d'apiculteurs et la protection de l'abeille noire
- Les bois communaux, qui sont une source de finances communales mais qui donnent aussi la possibilité aux locaux de se chauffer
- Le RAVeL
- Le renforcement du fauchage tardif surtout pour les plantes mellifères

Faiblesses en matière d'Environnement, Patrimoine et Tourisme sur le territoire :

- L'état des sentiers forestiers
- L'état des cours d'eau – déversement égouttage – stations d'épuration insuffisantes – manque de curage à des endroits spécifiques
- La disparition de l'Horeca

- La manque d'attractivité culturelle et sportive → frein pour l'installation de nouveaux médecins ?

Opportunités en matière d'Environnement, Patrimoine et Tourisme sur le territoire :

- Développer le transfrontalier → extension du RAVeL vers la France / partenariat entre les musées
- Améliorer l'entretien et le balisage des sentiers touristiques/randos
- Le développement des forêts primaires
- Profiter de l'attractivité de Chimay (château, bières, circuit)

Menaces en matière d'Environnement, Patrimoine et Tourisme sur le territoire :

- Les dépôts sauvages
- L'apparition d'éoliennes (m³ de béton, nuisance sonore et nuisance pour les oiseaux)
- L'état des campings → opposition entre le camping résidentiel et le camping touristique
- La surpopulation des sangliers
- L'élargissement des cours d'eau dus aux problèmes d'érosion des sols (pâturage du bétail) -> engendre des problèmes d'eutrophisation/colmatage et piétinement des cours d'eau.
- Les touristes qui ont une méconnaissance de la faune et la flore locale → problématique du nourrissage des animaux (chevaux, moutons etc.)

Sous-groupe 3 :

Atouts en matière d'Environnement, Patrimoine et Tourisme sur le territoire :

- La présence du Parc National ESM sur le territoire
- L'authenticité des villages

Faiblesses en matière d'Environnement, Patrimoine et Tourisme sur le territoire :

- Des manquements en matière de nettoyage des cours d'eau → **développer des méthodes douces pour l'entretien des cours d'eau**
- L'absence d'une personne dédiée au développement touristique sur l'entité
- La disparition de l'Horeca
- Tous les villages n'ont pas d'accès au RAVeL
- Un manque d'information quant au soutien communal possible
- Manque d'endroits de proximité pour les déchets (parc à containers)

Opportunités en matière d'Environnement, Patrimoine et Tourisme sur le territoire :

- Le potentiel du développement de la mobilité douce
- Développer les collaborations avec la Maison du Tourisme Pays des Lacs
- Les associations villageoises
- Les relations transfrontalières
- Production commune d'électricité via la biométhanisation pour valoriser les déchets de la pisciculture et des agriculteurs du village où de la région
- Aménagement de rivières avec des « hydroliennes » pour générer de l'électricité

Menaces en matière d'Environnement, Patrimoine et Tourisme sur le territoire :

- L'implantation d'éoliennes

- Les plantes invasives
- Problématique des nuisances des ragondins sur les étangs et les rivières

Sous-groupe 4 :

Atouts en matière d'Environnement, Patrimoine et Tourisme sur le territoire :

- La proximité avec Chimay et la Vallée de l'Oise

Faiblesses en matière d'Environnement, Patrimoine et Tourisme sur le territoire :

- L'absence d'un local près du RAVeL → un local qui servirait de départ de randonnées, de stockage de matériel - un local à disposition des riverains et des associations (comme le cercle des naturalistes et astronomes) équipé d'un espace convivial (bbq, etc.)

Opportunités en matière d'Environnement, Patrimoine et Tourisme sur le territoire :

- Multiplier les contacts avec la France : PNRA, les communautés de communes
- Développer des accès sécurisés vers le RAVeL depuis les villages les plus éloignés du RAVeL

Menaces en matière d'Environnement, Patrimoine et Tourisme sur le territoire :

- L'implantation d'éoliennes

5. Les consignes de travail

Les participants seront amenés à travailler de façon individuelle dans un premier temps, et sur base de documents : tableau AFOM, constats, objectifs et projets.

Les explications sur le travail attendu sont fournies en même temps que la distribution des documents.

- Le travail sur l'analyse AFOM : Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces : les questions à se poser :
 - Le diagnostic thématique est-il complet ?
 - Vous retrouvez-vous dans ce diagnostic ?
 - N'a-t-on pas oublié d'opportunités à saisir ?
 - A-t-on bien identifié les menaces potentielles ?
- Le travail sur les objectifs : les habitants sont invités à imaginer/inscrire/proposer des objectifs de développement en rapport avec la thématique. Pour les aider, nous leur donnons quelques informations :
 - C'est un énoncé ambitieux, à la portée des acteurs
 - C'est un résultat attendu auquel on veut aboutir, il est chiffrable et précis
 - Il répond au diagnostic thématique présenté
 - Il commence par un verbe à l'infinitif
- Le travail sur les projets : les habitants sont invités à imaginer/inscrire/proposer des projets en rapport avec la thématique. Pour les aider, nous leur donnons quelques informations :
 - C'est une action, une réalisation
 - Il a une origine, une justification et une localisation dans l'espace

- Il répond à un ou plusieurs objectifs
- Son coût est estimable
- Son impact est mesurable

Les remarques des habitants seront intégrées au diagnostic de la commune par l'auteur de programme, Dr(ea)²m.

6. La séance de travail en sous-groupes (seconde soirée)

La deuxième séance commence par une brève introduction par les agents de la Fondation Rurale de Wallonie. Ils rappellent le but de la première séance qui s'était déroulée lors de la 1^{ère} séance du GT 4, le 9 avril 2024, (présentation du diagnostic par Dr(ea)²m, validation de l'analyse AFOM...) ainsi que les résultats attendus de la part des participants à cette deuxième séance. La FRW insiste de nouveau sur ce que signifient les termes objectifs et projets. Ces objectifs et projets ont pu faire l'objet d'une certaine réflexion de la part des participants durant la semaine séparant les séances.

Grâce au document de travail distribué en fin de première séance, tout participant avait la possibilité de mettre sur papier sa propre réflexion.

L'étape suivante consiste en un partage entre les personnes présentes réparties en 2 sous-groupes. Cet échange permettra alors la définition d'objectifs et projets communs au sein de ces sous-groupes en tenant également compte de ce qui a été présenté lors de la première séance. Il est rappelé qu'il est préférable qu'un ou plusieurs projets répondent à un ou plusieurs objectifs. Ce travail en sous-groupes s'effectue sur un document/tableau A3 (complété par le/la secrétaire) reprenant les objectifs et les projets en vis-à-vis, pour plus de facilité pour les participants.

A la dernière page du document, chaque sous-groupe est invité à formuler SON projet prioritaire, à savoir : « s'il y avait un projet à retenir, ce serait ... », ceci de manière à donner les premières indications à la CLDR, qui devra travailler à partir de toutes les contributions reçues des Groupes de Travail, une fois mise en place.

Les 2 sous-groupes sont ensuite formés. Ils disposent des documents suivants pour mener à bien leurs travaux :

- Document de travail à domicile ;
- Carte de synthèse et document AFOM (réalisés par Dr(ea)²m) ;
- Document de travail à remplir (par le/la secrétaire) ;
- Les sous-groupes se mettent alors au travail pour une durée de 50 minutes.

Après ce temps de travail collectif, chaque rapporteur des sous-groupes distincts présente les objectifs et projets proposés par son sous-groupe, en terminant par leurs priorités. Un agent de la FRW prend note pour le compte-rendu.

Objectifs sous-groupe n°1 :

1. Responsabiliser/sensibiliser la population quant à la gestion des déchets et la lutte contre les dépôts sauvages
2. Fleurir les villages (concours villages/façades fleuries)
3. Planter des arbres fruitiers dans les villages
4. Etudier les possibilités de productions d'énergies vertes (autre que l'éolien) et en faire bénéficier directement la population
5. Sensibiliser la population aux dangers des plantes invasives
6. Créer des permanences mobiles des services communaux dans les villages

Projets sous-groupe n°1 :

1. Placer au centre des villages des panneaux renseignant la « carte d'identité » du village, les points d'intérêts, les circuits cyclo-pédestres-équestres
2. Créer aux entrées du RAVeL des zones de convivialité munies d'espace jeux et de sanitaires
3. Créer des points d'apport volontaire dans les villages
4. Créer un réseau cyclable secondaire d'accès au RAVeL au départ du village de Forge-Philippe ([voir annexe 1](#))

→ Projet « prioritaire » pour le sous-groupe n°1

Placer au centre des villages des panneaux renseignant la « carte d'identité » du village, les points d'intérêts, les circuits cyclo-pédestres-équestres

Objectifs sous-groupe n°2 :

1. Rendre les villages plus attrayants et attractifs
2. Fleurir les villages → concours façades fleuries
3. Centraliser les informations communales et les agendas des activités/événements au sein de la commune
4. Installer des fontaines d'eau potable (eau de distribution) dans les villages
5. Entretien et création de sentiers

Projets sous-groupe n°2 :

1. Créer une commission pour gérer les incivilités
2. Créer une plateforme pour centraliser les informations communales et les agendas des activités/événements au sein de la commune ou améliorer un outil déjà existant
3. Rénover le Sart Barin à Beauwelz (lavoir)
4. Créer des panneaux munis de QR code renvoyant vers explication sur le patrimoine, le devoir de mémoire, etc.

5. Installer dans les villages des panneaux de signalisations style « rétro » comme ceux de Forge-Philippe
6. Rénover les parcours Vita de Macon ou en créer un nouveau (changement de localisation)
7. Rénover la Brasserie Février et y créer un espace polyvalent/multifonctionnel → espace muséal sur la brasserie, lieux de rencontre, espaces de réunions pour les associations, espace Horeca
8. Créer une aire pour Motor-home équipée

→ Projets « prioritaires » pour le sous-groupe n°2

Rénover la Brasserie Février et y créer un espace polyvalent/multifonctionnel, un espace muséal sur la brasserie, lieux de rencontre, espaces de réunions pour les associations, espace Horeca

Rendre les villages plus attrayants et attractifs

Objectifs sous-groupe n°3 :

1. Améliorer l'accès aux sentiers
2. Développer des circuits équestres, pédestre et cyclo (VTT et/ou VTC)

Projets sous-groupe n°3 :

1. Créer un local qui servirait de départ de randonnées, de stockage de matériel - un local à disposition des riverains et des associations (comme le cercle des naturalistes et astronomes) équipé d'un espace convivial (bbq, etc.) ([voir annexe 2](#))
2. Au départ du RAVeL, créer des boucles (départ et arrivée à Momignies) vélo VTT, VTC à travers les villages de l'entité et créer des « ponts » entre ces parcours avec les curiosités locales et la France ([voir annexe 3](#))
3. Créer une plateforme/une interface qui au départ d'une carte renseignerait sur le que faire/que voir à Momignies, les chemins de balades, les heures de chasses
4. Disposer au centre de Momignies et aux entrées principales dans la commune d'un panneau numérique qui diffuserait 24h/24 des informations utiles
5. Entretien les sentiers existants, en rouvrir d'autres (placement de ponts non glissants -> treillis à poule, remise en état des sentiers après le débardage en forêt, entretien et fauchage de ces derniers, etc.)

→ Projet « prioritaire » pour le sous-groupe n°3

Créer un local qui servirait de départ de randonnées, de stockage de matériel - un local à disposition des riverains et des associations (comme le cercle des naturalistes et astronomes) équipé d'un espace convivial (bbq, etc.) (voir annexe 2)

Au départ du RAVeL, créer des boucles (départ et arrivée à Momignies) vélo VTT, VTC à travers les villages de l'entité et créer des « ponts » entre ces parcours avec les curiosités locales et la France (voir annexe 3)

Suite à cette mise en commun, la phase Groupe de Travail thématiques se clôture. Un verre de convivialité est offert aux participants.

Pour le secrétariat,

Florian Higny
Thomas Constant
Fondation Rurale de Wallonie

Liste des participants 9 avril 2024 :

- **Madame(s), Monsieur(s) :**

Bertrand	<i>Nicolas</i>
Borgniet	<i>Jean François</i>
Desert	<i>Walter</i>
Hansez	<i>Corinne</i>
Herssens	<i>André</i>
Detiffe	<i>Brigitte</i>
Van Roy	<i>Aline</i>
Didelot	<i>Pascal</i>
Ratsimbazafy	<i>Harilanto</i>
Leclercq	<i>Emile</i>
Monin	<i>Jean-Marc</i>
Wuine	<i>Patrice</i>

- **Pour la Commune de Momignies :**

<i>Servais</i>	<i>Emmanuel</i>	<i>Agent-relais</i>
----------------	-----------------	---------------------

- **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**

<i>Constant</i>	<i>Thomas</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>
<i>Higny</i>	<i>Florian</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>

- **Pour l'organisme d'accompagnement, le Bureau d'études DR(EA)²M :**

<i>Dereux</i>	<i>Clémence</i>	<i>Bureau d'études DR(EA)²M</i>
---------------	-----------------	--------------------------------------------

Liste des participants 16 avril 2024 :

- **Madame(s), Monsieur(s) :**

Bertrand	<i>Nicolas</i>
Borgniet	<i>Jean François</i>
Desert	<i>Walter</i>
Hansez	<i>Corinne</i>
Herssens	<i>André</i>
Van Roy	<i>Aline</i>
Didelot	<i>Pascal</i>
Leclercq	<i>Emile</i>
Wuine	<i>Patrice</i>

- **Pour la Commune de Momignies :**

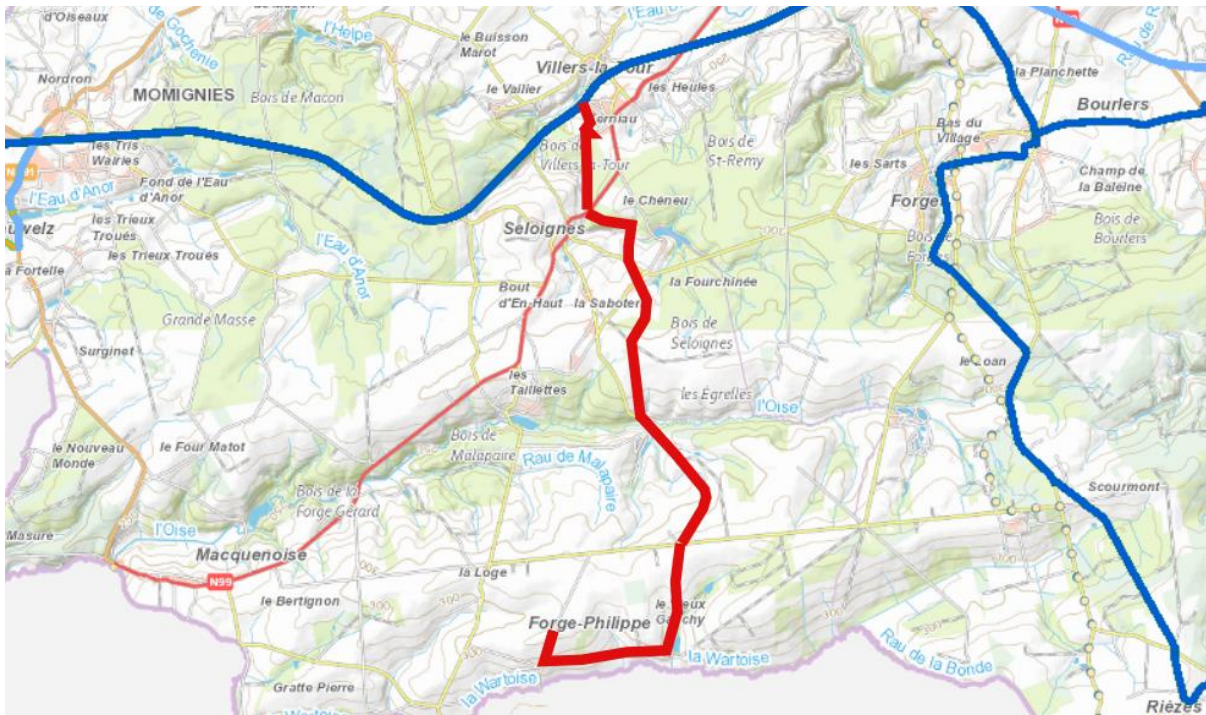
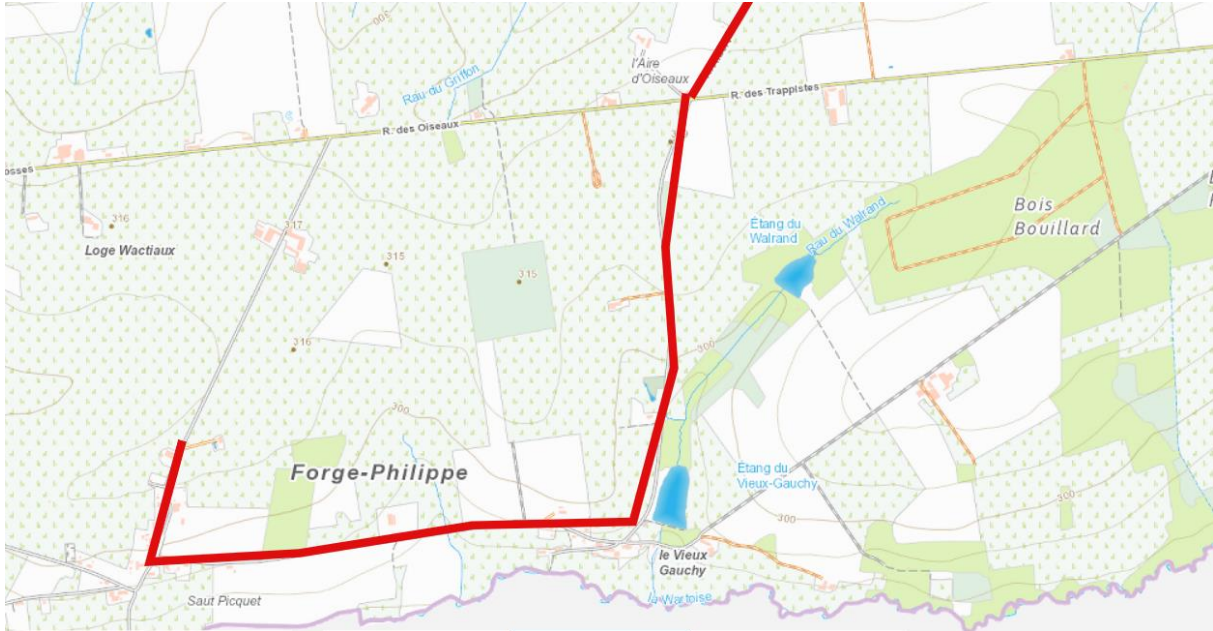
Servais *Emmanuel* *Agent-relais*

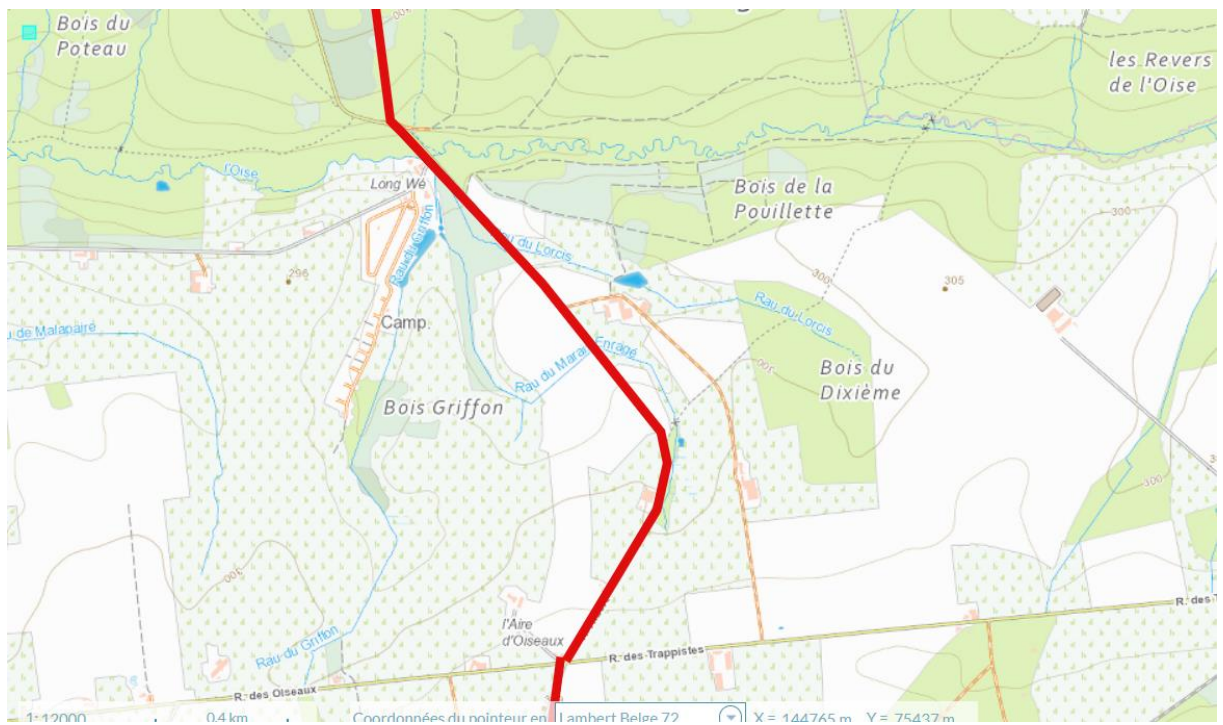
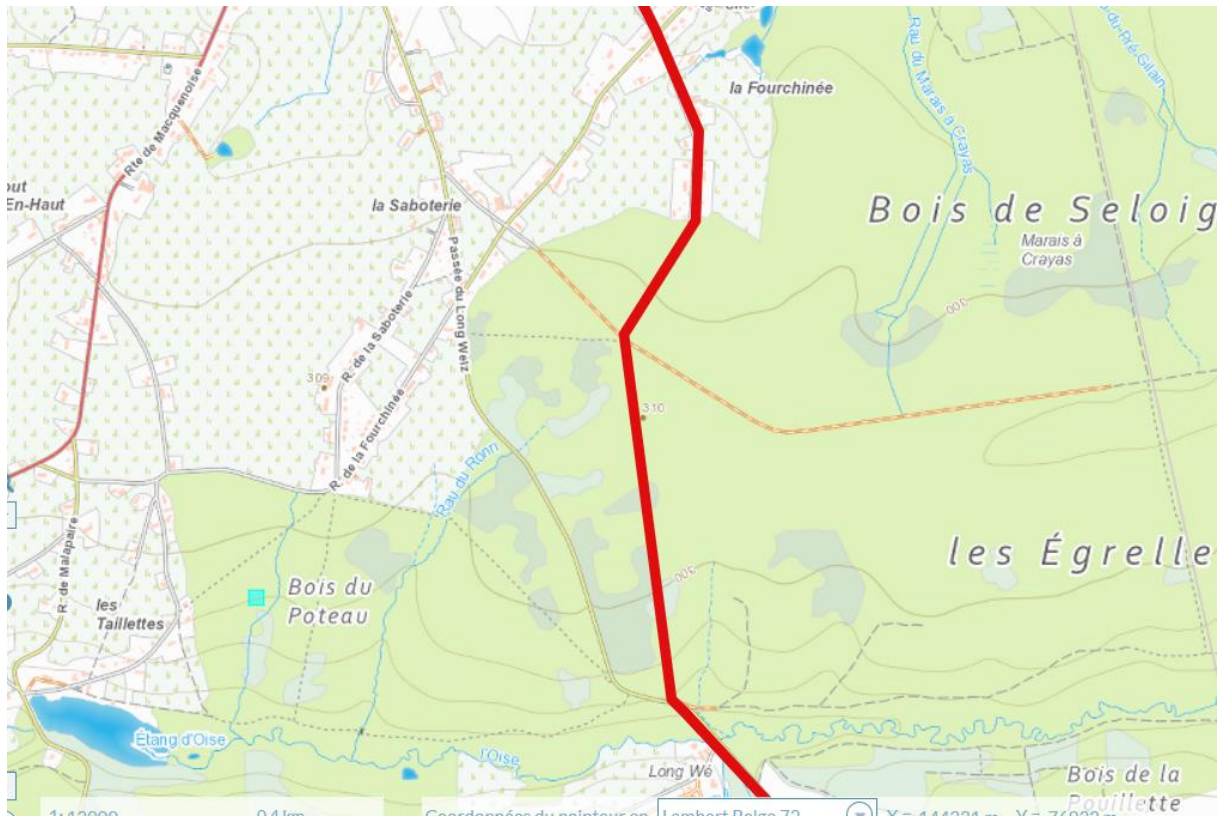
- **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**

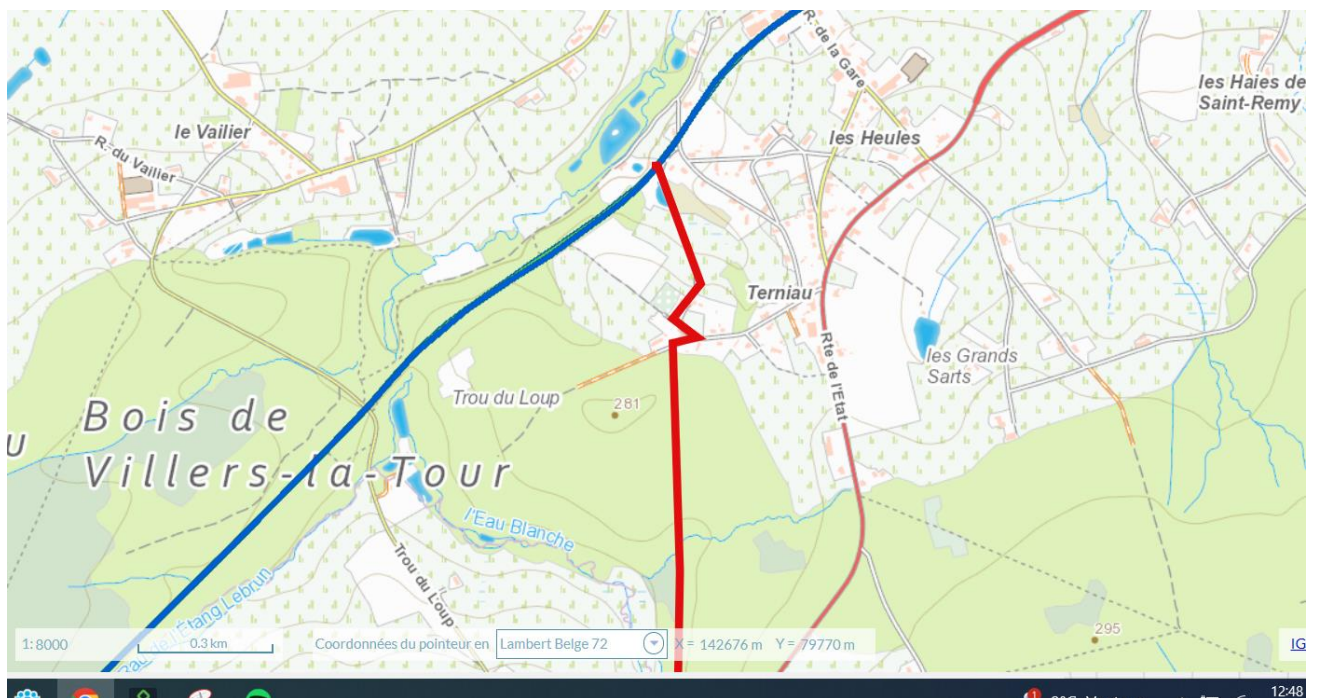
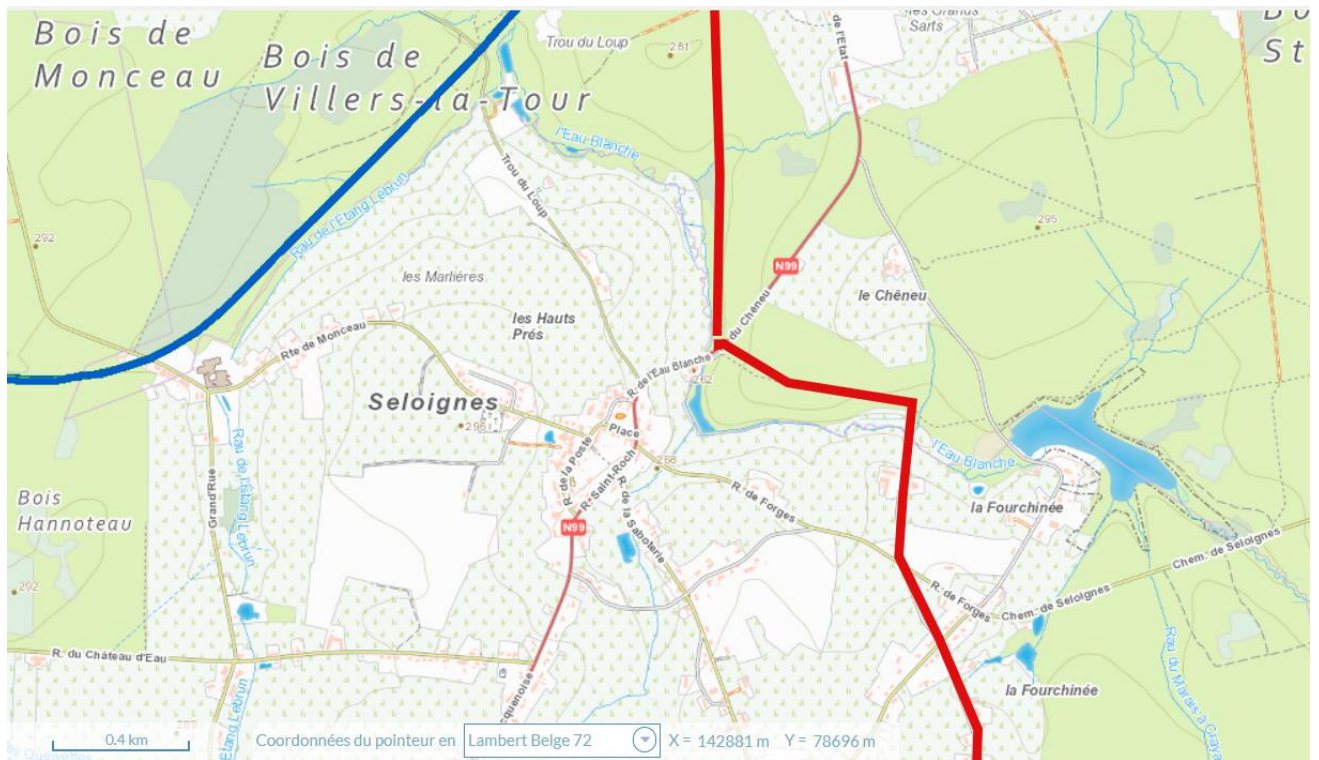
Constant *Thomas* *Fondation Rurale de Wallonie*
Higny *Florian* *Fondation Rurale de Wallonie*

Annexe 1

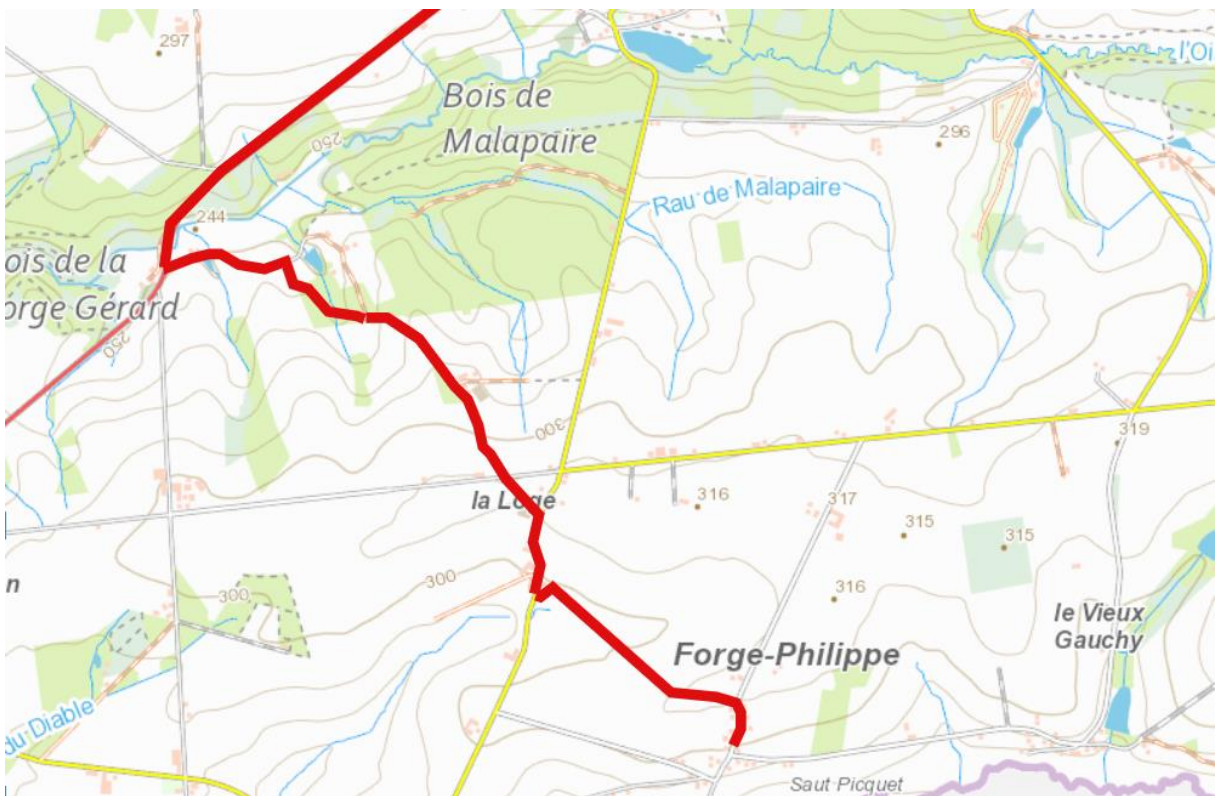
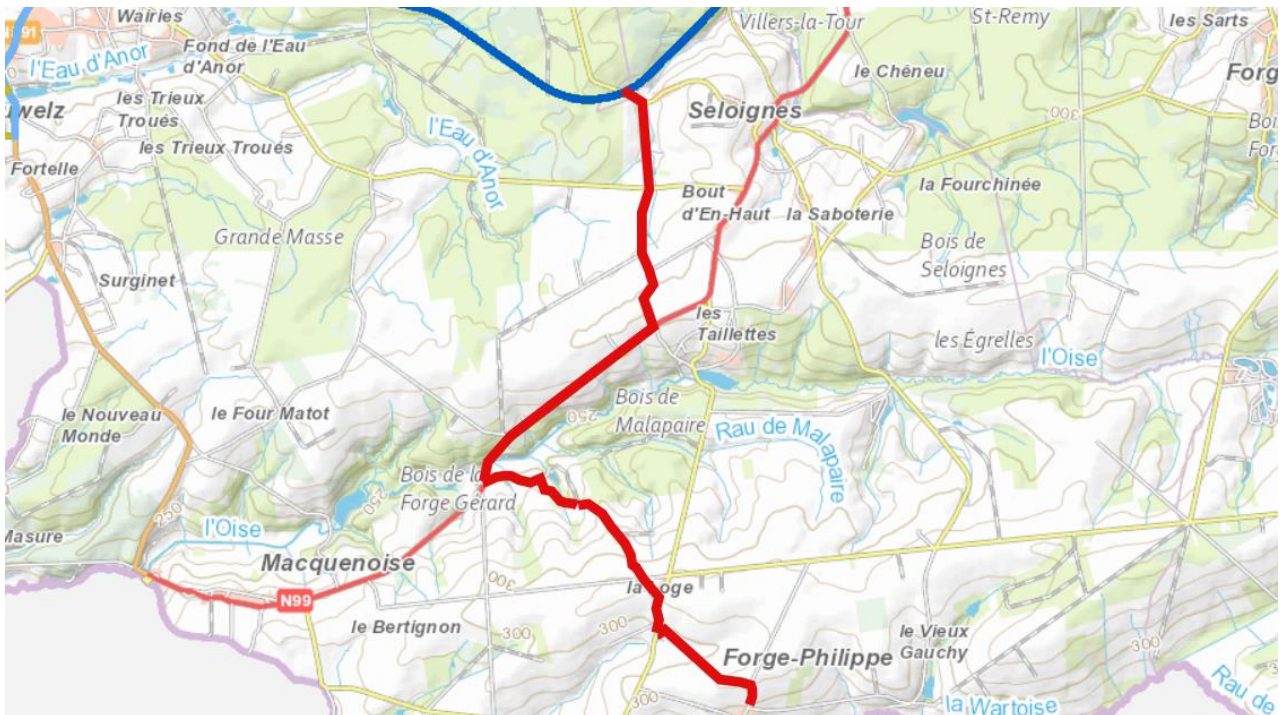
Accès au Ravel de la place de Forge-Philippe
1^{ère} proposition Forge-Philippe, Seloignes, Villers La Tour)







2^{ème} proposition Forge-Philippe, Macquenoise, Seloignes)



PCDR Momignies

Projet Vie sociale & Environnement

Projet présenté par le CNABH asbl et les usagers du RAVeL

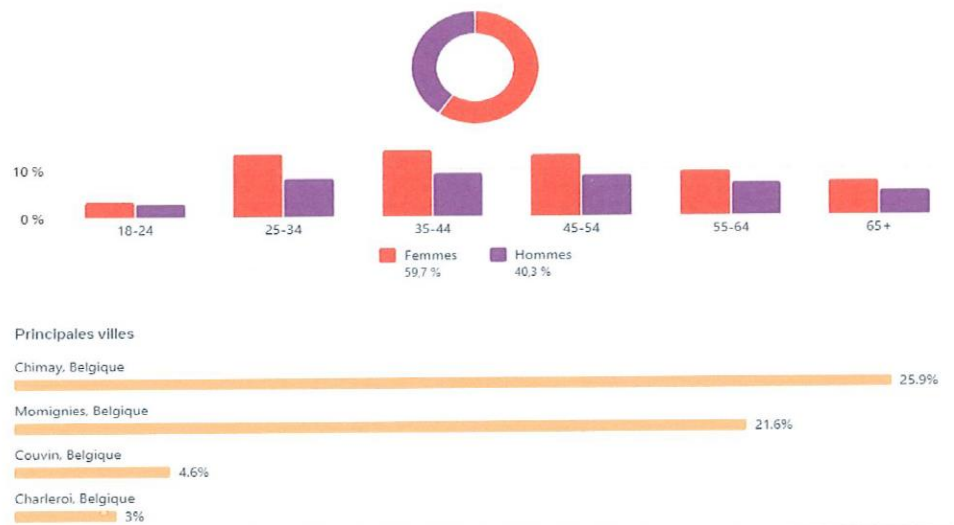
Contexte

Le cercle des naturalistes et astronomes amateurs de la botte du Hainaut est une association active depuis 2012 dans la protection de la nature et du ciel étoilé, la valorisation du patrimoine naturel ainsi que la sensibilisation aux problèmes environnementaux. Notre projet le plus abouti concerne la gestion de l'Arboretum 156 Momignies-Chimay et des aménagements périphériques (dont les 24 mares pour la biodiversité).

Elle compte à ce jour un bon millier de sympathisants, principalement des habitants des communes de Chimay & Momignies

<https://www.facebook.com/Arboretum156>

Âge et genre



L'association compte 30 membres cotisants qui participent régulièrement aux réunions mensuelles et aux activités du cercle. A cela s'ajoutent plusieurs centaines de participants aux activités extérieures.

Les activités du CNABH concernent

- Des animations scolaires
- Des promenades et randonnées commentées pour le grand public (à pied et à vélo)
- Des observations commentées du ciel nocturne
- Des conférences et déplacements didactiques (expo, musée, jardin botanique, ...)
- Des formations destinées à nos guides internes (guide nature, guide du ciel, ...)

La proposition du CNABH au sein du PCDR Momignies

Le CNABH occupe aujourd'hui un local qui va devoir être libéré dans les 5 ans. Ce local n'est plus adapté à nos activités, nous sommes donc à la recherche d'un nouvel espace pour

- Stocker le matériel technique et didactique
- Abriter la permanence de l'association
- Organiser le départ des activités (promenades, randonnées)
- Organiser des réunions
- Offrir une aire BBQ accessible aux groupes qui visite l'arboretum
- Offrir à d'autres groupes ou associations un point d'accueil pour leur activités propres (club de marcheurs, organisateurs de courses et raids VTT, etc)

Nous recherchons un local le long du Ravel, multifonctionnel, près d'une zone de parking. Avec un accès à l'électricité et à l'eau potable.

Nous avons repéré un immeuble situé 2 Rue de la coopérative à Momignies, dont le propriétaire est M. Patrick Lelong qui habite Villers-la-Tour. Il s'agit d'un ancien atelier transformé en maison d'habitation. Idéalement situé le long du RAVEL et à côté d'un beau parking ombragé (290m²).



Nous avons contacté M. Lelong en décembre 2023 qui nous a confirmé que cette maison serait à vendre fin 2024. Cet immeuble de plain-pied (avec grenier sans cave) semble être adaptable facilement pour un usage collectif. Valeur estimée (130-180 000 €) après

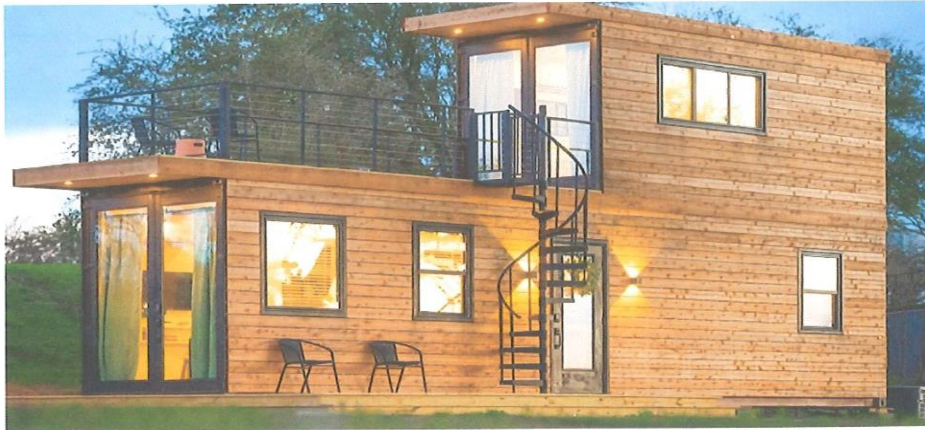
rénovation en cours. Une grande zone dégagée pourrait accueillir un BBQ couvert, qui fait défaut sur le territoire communal (écoles, groupes sportifs).

Cet emplacement offre en outre un autre avantage, celui de se trouver à proximité du futur Mirador du Parc national (dédié à l'astronomie), du futur théâtre de verdure, du verger de l'arboretum et des plus grandes mares du réseau Life.



Contact projet : Patrice Wuine, cnabh asbl patrice.wuine@cnabh.be 0495 542001

Annexe à ce projet : une solution container
Aménagements de 3 containers superposés



Emplacement : le long du RAVEL, plusieurs terrains à vendre.

Annexe 3:

PROSE VTT

Idée : Utiliser le Ravel comme point de départ pour des randos VTC/VTT à travers les villages de l'entité. Ceci dans le but de garder les touristes au sein de la commune. Avec également des jonctions possibles avec d'autres circuits existants (Avesnois par exemple) ou des lieux sympas à visiter avant de toujours revenir sur Momignies (chutes de l'Oise et pas Bayard –rocher d'escalade- à Blangy...)

Pour cela redonner vie à certains chemins perdus au milieu des pâtures.

Joncher les parcours de « choses à voir » (chapelles, vieilles pompes –certaines remises en service ?, lavoirs, arbres, fleurs selon la saison -jacinthes bleues à Bwz-)

Ceci implique la création ou la matérialisation de circuits « protégés » (peu ou pas de passage automobile.

Exemple :

Départ gare de Momignies – Ravel vers la France – derrière verrerie chemin vers jonction Bretèque (avec liaison avec l'avesnois derrière Hututu) / Pilerie – trouver/créer passage depuis Pilerie vers chemins dans haie aux charmes – au carrefour avec rue des culots reprendre chemin abandonné ou bouché à travers les pâtures -2 chemins- arriver à la Grande Fortelle.

Traverser rue de la Fortelle à l'école communale, les trioux troués, sart barin, le surginet, traverser Grande Fortelle,

Option 1 VTC: rue Lambert (lavoir caché dans le bois), le Nouveau Monde, la Masure,

Option 2 : VTT : traverser le Bois de la Masure (plusieurs chemins possibles),

Val d'Oise –éviter grand route en prolongeant chemin derrière l'église vers rue de la scierie, route Charlemagne (piste cyclable en contrebas de la chaussée à créer ?), Forge Gérard (avec gué sur l'Oise) –attention à la ferme car chiens agressifs svt en liberté), rue du Congo, la Rouillie, traverser route de Seloignes, chemin Notre Dame du Bois, Ravel et retour sur Momignies ou continuation sur Macon.

Exercice à refaire pour chaque village

Il y a un potentiel de minimum 4 jours de boucles vélo au départ des villages de Momignies, idem pour les balades à pied existantes (114 km).

Idée : Participation de la commune à des « salons de vacances » ?

Faire évoluer l'onglet « Tourisme » du site internet de la commune :

- liste des possibilités de logement (gîtes / chambres d'hôtes...)
- possibilités de restauration
- vendre les services existant (Non, Momignies n'est pas un désert économique !) : garages, supermarchés, pharmacies, boulangeries...
- proposer les 114 km de chemins de balades en version numérique
- afficher les nouveaux parcours VTT/VTC
- activités par temps de pluie : tennis à Momignies, visite de l'abbaye de Scourmont + les trappistines, château de Chimay, aquascope de Virelles...
- « vendre » les atouts de la commune (musée...)

